

INTERVENTION DÉPLOIEMENT OP@LE

Les compagnons et formateurs Opale ont reçu le mardi 30 avril à 16h00 un mail du Rectorat les informant du passage de tous les établissements sous Opale en 2025, avec 2 phases en janvier et en septembre, selon le volume financier des établissements.

Il leur a été demandé de remonter pour le vendredi 03 mai les difficultés identifiées qui pourraient amener à demander le changement du groupe prévisionnel pour les établissements.

Dès hier nous avons alerté M. le Secrétaire général du Rectorat sur plusieurs points :

- Le Rectorat n'attend pas les conclusions du comité de suivi qui va avoir lieu au Ministère le 07 mai qui se prononcera notamment sur le report du déploiement d'Opale jusqu'en 2026 ou 2027.
- Le délai de 2 jours pour répondre sur ce sujet délicat (le mercredi étant férié) ne correspond pas à l'idée que l'on peut avoir du respect des personnels et est clairement empreint de brutalité.
- L'absence de précision quant aux modalités d'accompagnement (formations des personnels, accompagnement par des compagnons ou tuteurs).
- L'absence de communication auprès des chefs d'établissements et des agents comptables des établissements sous GFC alors qu'ils sont intéressés au premier chef ; les compagnons et formateurs n'étant par ailleurs pas forcément au fait de la situation de tous les établissements qui ne sont pas rattachés à leur agence comptable.

- L'absence de réponse à la problématique des établissements avec des personnels en souffrance sur GFC ou présentant des difficultés en terme d'équipes (absences non remplacées ou personnels non formés).

Nous rappelons à tous les collègues qu'une réponse relative aux dates de passage à Opale ne vaudra pas acceptation du passage lui-même. En effet, beaucoup d'établissements sont inquiets au regard des dysfonctionnements récurrents et non encore réglés du progiciel. Les difficultés qu'ils pourraient rencontrer par la suite ne pourront donc leur être imputées, les alertes ayant été suffisamment nombreuses et factuelles.

Lors de l'audience accordée à A & I-UNSA le 16 février ainsi que lors des groupes de travail sur la QVCT qui ont suivi, M. le Secrétaire général ainsi que ses services, avaient semblé soucieux de la situation induite par Opale ; le Rectorat nous avait annoncé étudier l'idée de créer des postes de référent pour chaque département.

A & I-UNSA a donc demandé à M. le Secrétaire général :

- de bien vouloir communiquer sur le passage à Opale à tous les chefs d'établissements et agents-comptables concernés.
- d'accorder aux établissements un délai supplémentaire permettant à chacun de se positionner notamment en fonction du comité de suivi ministériel et d'échanger pour un déploiement plus serein du progiciel.

La Secrétaire Académique

Sandrine BRANA

